Sous la Halle à Massueville

Mai 2014

Résumé du procès-verbal de la séance du conseil
Communiqués
Nouvelles de vos organismes
Nos places d'affaires

Le parcours des trouvailles

Les 17, 18 et 19 mai prochains aux adresses suivantes :
141, rue Cartier - 306, rue Bonsecours –
795, rue Royale – 905, rue Royale

Par respect pour vos voisins qui entretiennent leur façade et leur terrain nous demandons votre collaboration

La Municipalité de Massueville demande la collaboration de la population pour faire le **grand ménage du printemps**. En effet, un petit coup de balai sur vos trottoirs et dans la rue serait grandement apprécié. Aussi, pourquoi ne pas en profiter pour nettoyer votre terrain!!

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE MASSUEVILLE
Bureau municipal : 450 788-2957
Télécopieur : 450 788-2050
Courriel : massueville@pierredesaurel.com
Site Web : www.massueville.net
Fière d'appartenir à la MRC Pierre-De Saurel

CONSEIL MUNICIPAL	Téléphone
Denis Marion, maire	788-2174
Stéphane Brouillard, conseiller no 1	788-2450
Nicole Guilbert, conseillère no 2	788-3125
Gilles Lapierre, conseiller no 3	788-2285
Nathalie Parent, conseillère no 4	788-2056
Matthieu Beauchemin, conseiller no 6	788-3939

Services	Responsable	Téléphone
Urgence (ambulance, police, incendie…)		911
Directrice générale	France Saint-Pierre	788-2957
Inspecteur municipal	Denis Desrosiers	788-2957
Inspecteur en bâtiment	Xavier Rajotte	788-3439
Directeur service incendie	Christian Desrosiers	788-2873
Location école	François Beaupré	788-3342
Presbytère de Saint-Aimé	Jacques Desrosiers	788-2203
Bibliothèque	Claire Montplaisir	788-3120
École Christ-Roi	Julie Durand (dir.)	788-2208
Loisirs Saint-Aimé et Massueville	Marie-Soleil Gaudreau	788-2215
Comité St-Jean-Baptiste	Lucille Bernier	788-2161
FADOQ	Pierrette Champagne	788-2576
Comité d'embellissement	Sylvie Rodier	788-2273
Cercle des fermières	Francine Nadeau	788-2674
Comité du Parc	Maria Libert	788-2146
Ô Chalet Aimé Massue (Garderie d'âge scolaire)	Isabelle Berthiaume	450 881-1324
Fête des récoltes	Louis Fillion	788-2065
Route des épouvantails	Françoise Beaulac	788-3452
Tour cycliste	Simon Lavallée	788-2633
Coop de santé	**Barbara Hofer**	**788-2260**
OMH de Massueville	Lise Poirier	788-2403
Sécurité canine provinciale		**1 819 221-2033**

Comité de développement touristique et culturel (CDTC)
www.village-massueville.com

Municipalité de Massueville
Rapport du maire
5 mai 2014

Tout au long du mois d'avril, l'équipe de la municipalité s'est attelée à composer en même temps avec les opérations courantes et les obligations qui nous permettront de mettre en action notre plan de développement. Bref, beaucoup de travail abattu grâce à la collaboration de chacun. Nous procéderons en mai à l'embauche de notre agente ou agent de développement. Ce sera utile pour faire avancer les dossiers liés au développement.

L'incident survenu sur le rang du Bord de l'eau à Saint-Aimé le 19 avril a fait réagir les membres du Conseil qui souhaitent trouver une façon de rappeler aux automobilistes qui ne pourront plus entrer dans le village par cette route que plusieurs commerces peuvent offrir des services. Des panneaux sont en préparation. Les commerces seront bientôt informés.

Lors de la présentation du budget 2014, en décembre dernier, nous avons évoqué l'intérêt des membres du Conseil a procédé à une étude de notre usine d'épuration des eaux usées, plus de 25 ans après sa mise en service. Le Conseil municipal a reçu les conclusions de cette étude qui nous fait des propositions pour améliorer les opérations mais qui nous indique surtout que notre usine est dans un excellent état et que notre opérateur, Denis Desrosiers, fait un excellent travail. Nous étions très fiers de ces conclusions et plusieurs éléments étaient déjà à l'ordre du jour de la séance de mai pour que nous puissions procéder.

Évidemment la MRC poursuit également ses travaux. Les membres du Conseil de la MRC, les 12 maires de notre territoire, travaillent actuellement à la préparation des devis pour les contrats à donner en 2014 pour les matières résiduelles (les vidanges). Les règlent fixées par Québec continuent d'évoluer et visent à diminuer l'enfouissement, favoriser la récupération, le recyclage, la réutilisation et la valorisation de même que le compostage des matières putrescibles. Grosse job ! On tiendra bien sûr la population informée.

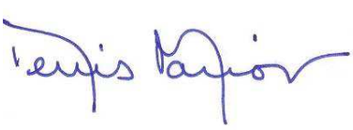

Site Web : www.massueville.net

La prochaine séance du Conseil

La prochaine séance du Conseil municipal de Massueville aura lieu **le lundi 2 juin 2014 à la Sacristie**, située au 846, rue de l'Église à Massueville, à compter de 19h30.

On vous attend en grand nombre!!

À leur séance, les membres du Conseil ont résolu

- DE NOMMER Denis Marion, en remplacement de Nathalie Parent, délégué au conseil d'administration de la Bibliothèque municipale de Massueville et Saint-Aimé, en tant que représentant municipal de Massueville.
- DE RENOUVELER, conjointement avec la Municipalité de Saint-Aimé, la cotisation annuelle 2014-2015 de 75 $ plus les taxes, soit 37.50 $ par municipalité, à Loisir et Sport Montérégie.
- D'ACCEPTER l'offre de publicité de CJSO, qui diffusera une émission spéciale en direct de sous la Halle dans le cadre des festivités de la Fête nationale du Québec, le jeudi 19 juin 2014, de 16h à 18h, au coût de 205 $ plus taxes pour 12 messages de 15 secondes chacun.
- DE MANDATER l'arpenteur géomètre Richard Dion pour replacer les bornes sur la rue Saint-Pierre, pour la somme de 450 $ plus les taxes, considérant que les travaux de cette dernière sont terminés. Attendu que les propriétaires devront fournir à la Municipalité une copie du procès-verbal de bornage.
- DE MANDATER Excavation Pascal Nadeau, soit le plus bas soumissionnaire, pour effectuer les travaux de terrassement sur la rue Saint-Pierre, pour la somme de 1 500 $ plus les taxes, comprenant :
    - L'excavation et la réparation des parties de terrains endommagées lors des travaux de réfection sur cette partie de rue, soit entre les rues Bonsecours et Saint-Louis;
    - Le gazon en plaques et la pose de celui-ci en y ajoutant suffisamment de bonne terre pour assurer une bonne reprise;
    - La correction des hauteurs et terrains et des entrées de pierre;
    - La pierre si nécessaire pour les entrées;
    - Le nettoyage des lieux après les travaux.
- D'ACHETER des bactéries supplémentaires afin d'optimiser la méthode d'opération et d'entretien du réseau et des infrastructures.
- DE MANDATER SMi pour réaliser un forage géotechnique sur le lot 3 219 768 afin d'établir la stratigraphie des dépôts meubles rencontrés et de préciser les conditions d'eau souterraine dans la mesure où ces informations nous permettront de statuer sur la stabilité de la pente naturelle du terrain.
- D'ACCEPTER l'offre de service de Marcel Fafard en tant que directeur technique aux tarifs horaires proposés suivants : du 1er mai 2014 au 31 mai 2015 : 100 $; du 1er juin 2015 au 31 mai 2016 : 102,50 $; du 1er juin 2016 au 31 mai 2017 : 105 $.
- DE RATIFIER le mandat octroyé à monsieur François Poulin pour l'échantillonnage et la caractérisation des boues déshydratées dans le sac près des étangs aérés, pour un montant de 1 250 $ plus les taxes.
- DE MANDATER monsieur Yves Payette pour l'échantillonnage, la caractérisation et la mesure des boues des quatre (4) étangs des boues aérés, pour un montant de 1 025 $ plus les taxes, et de 125 $ plus les taxes par étang pour le prélèvement de boues dans deux étangs.
- D'ACCORDER une aide financière de 232,30 $ à AZIMUT Diffusion, pour le projet de spectacles professionnels destinés aux écoles primaires de la région sous la bannière de l'Aventure, conjointement avec la municipalité de Saint-Aimé.
- D'ACCORDER une aide financière de 70 $ à BIOPHARE pour sa grande activité culturelle et éducative auprès de toutes les écoles de la Commission scolaire de Sorel-Tracy.

Saviez-vous que….

Collectes domestiques à toutes les semaines**.** La collecte sélective **se fait à toutes les 2 semaines.**
Déposez simultanément avant 6 h vos bacs vert et bleu.

<u>Collectes sélectives</u> <u>(bac bleu) et</u> <u>des ordures (bac vert)</u>

MERCREDIS	
Collecte sélective	
14 mai 2014	11 juin 2014
28 mai 2014	25 juin 2014

Prochaines collectes des encombrants : le 4 juin et le 9 juillet 2014.
Pour plus de détails, visitez notre site Web au www.massueville.net

MRC DE Pierre-De Saurel

COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS PRINTEMPS 2014

MUNICIPALITÉ DE MASSUEVILLE

DATES DE COLLECTE

14 mai 2014

MATIÈRES ADMISSIBLES

- Feuilles mortes et branches

CONTENANTS ADMISSIBLES

- Sacs en plastique ou en papier
- Les branches doivent être attachées en petits paquets de 5 pieds de long, moins de 25 kg et moins de 2 pouces de diamètre;
- La collecte des résidus verts se fait le jour habituel de la collecte des déchets;
- Mettre les sacs ou les branches la veille de la collecte ou le jour même de la collecte avant 6 heures du matin;
- Ne pas mettre les feuilles dans les bacs.

Destination des résidus verts : Ils seront compostés dans des sites autorisés.

Vos branches n'ont pas été ramassées.
POURQUOI?

L'agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a décrété que, depuis le 1er avril dernier, la MRC de Pierre-De Saurel se retrouve en zone réglementée concernant la propagation de l'**agrile du frêne.**

En conséquence, la MRC doit donc se conformer à de nouvelles directives qui affectent la gestion des matières résiduelles, en particulier la collecte des résidus verts.

Comme toutes les matières résiduelles sont traitées à Berthierville (MRC de d'Autray) et que cette dernière n'est pas en zone réglementée, nous ne pouvons plus y acheminer les branches, c'est pour cette raison que les branches n'ont pas été ramassées comme prévu.

Voici les actions prises par la MRC

- La collecte des résidus verts aura lieu comme prévue, cependant les branches de TOUTES les espèces de feuillus ne seront pas ramassées.

- La MRC a entrepris des démarches pour effectuer une collecte spécifique des branches de feuillus.

COLLECTE SPÉCIFIQUE DES BRANCHES
SEMAINE DU 19 MAI
À VOTRE JOURNÉE HABITUELLE DE COLLECTE

Pour informations, n'hésitez pas à nous contacter au 450 743-2703 ou, par courriel, au mrc@pierredesaurel.com

Nous vous invitons à vous joindre à notre groupe sur Facebook. Vous n'avez qu'à entrer **« Maire de Massueville ».** Si vous êtes résident de Massueville, vous pouvez me demander de joindre le groupe. Quelques fois par semaine, je donne de l'information sur ce que je fais, comme maire, dans la municipalité. Je tente l'expérience pour avoir la possibilité de vous joindre plus facilement. Si ça vous intéresse, ne vous gênez pas!

MRC DE Pierre-De Saurel

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Le Conseil de la MRC vous informe

L'agrile du frêne – Agir pour mieux prévenir

Sorel-Tracy, le 7 mai 2014 – Lors de la séance du 9 avril dernier, les membres du Conseil de la MRC ont exprimé leurs appréhensions quant à l'envahissement de l'agrile du frêne. Un insecte ravageur originaire d'Asie orientale qui cause de graves dommages aux frênes. « Je crois important d'informer les citoyens du phénomène afin de minimiser les risques de propagations », soulignait le conseiller régional, et maire de Saint-Joseph de Sorel, Olivar Gravel. C'est à la suite d'une lettre reçue de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) indiquant que la MRC de Pierre-De Saurel est maintenant en zone réglementée depuis le 1er avril dernier que les maires ont discuté de ce sujet. Ce que cela signifie concrètement, c'est que le déplacement de bois de toutes les espèces (bois de chauffage, matériaux d'emballage, copeaux, etc.) ne devrait pas sortir de cette zone à moins d'une permission écrite de l'ACIA.

Premières apparitions

C'est en 2002 qu'on voit pour la première fois l'agrile du frêne. Cet insecte avait alors causé bien des dommages dans le Sud-Ouest ontarien, l'état du Michigan ainsi que les États avoisinants. D'ailleurs, Greg Wolff, chef de la protection des végétaux à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), explique que « l'agrile du frêne est un ravageur très destructeur, qui a tué des millions de frênes en Ontario et au Québec. Il constitue une menace économique et environnementale pour les régions urbaines et forestières de l'Amérique du Nord. L'agrandissement de la zone réglementée permettra principalement à l'ACIA de limiter la propagation de l'agrile du frêne dans d'autres régions *du Canada ».*

Propagation

Malgré sa petite taille, l'agrile du frêne peut voler sur plusieurs kilomètres. Cependant, un facteur non négligeable quant à sa propagation reste le transport du bois de chauffage, du matériel de pépinière, des arbres, des billes, du bois non écorcé et des copeaux de bois ou d'écorce. Donc, il est facile d'en conclure que l'humain est le vecteur le plus important dans le cadre de ses activités commerciales. De plus, juste le fait de déplacer son propre bois de chauffage au chalet, par exemple, est un risque quant à la propagation de l'agrile du frêne.

Impacts

Selon ce que l'on peut lire sur le site Web de l'ACIA, « depuis la première découverte du ravageur en Amérique du Nord en 2002, l'agrile du frêne a tué des dizaines de millions de frênes au Canada et aux États-Unis et a coûté des dizaines de millions de dollars aux propriétaires, aux ordres de gouvernement et à l'industrie ». Par exemple, il ne suffit que de penser aux coûts concernant l'abattage ou l'élagage des spécimens infectés; ces frais peuvent grimper assez rapidement pour une municipalité.

Signes d'infections

Pour mieux reconnaître un arbre infecté par l'agrile du frêne, il y a certains signes qui ne trompent pas :

- Éclaircissement de la couronne de l'arbre;
- Diminution de la densité du feuillage;
- Traces laissées par l'insecte adulte lorsqu'il se nourrit des feuilles;`

- Prolifération de gourmands sur le tronc ou les branches;
- Fentes verticales sur le tronc;
- Petits trous de sortie en forme de « D »;
- Galeries (en « S ») sous l'écorce remplies de sciure fine.

© ACIA

© Joseph O'Brien, USDA Forest Service

« Notre rôle, en tant qu'élus de la MRC située en zone réglementée depuis peu, est surtout d'informer les citoyens et les sensibiliser au phénomène », indiquait Claude Pothier, préfet de la MRC de Pierre-De Saurel.

L'ACIA invite les citoyens à les contacter s'ils observent ces signes d'infestations ou s'ils veulent transporter du bois de chauffage, par exemple. De plus, pour de plus amples renseignements, il ne faut pas hésiter à contacter l'Agence au 1 (866) 463-6014 (sans frais) du lundi au vendredi entre 8 h et 16 h. De plus, il est également possible de consulter le site Internet au www.inspection.gc.ca/phytoravageurs. Un autre site Internet est aussi disponible. Il s'agit du Conseil québécois des espèces exotiques envahissantes au www.agrile.cqeee.org.

Source : Maxime Salois
Coordonnateur aux communications MRC de Pierre-De Saurel
450 743-2703, poste 227
msalois@pierredesaurel.com

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
9h00à 1200	9h00 à 12h00	9h00 à 12h00	9h00 à 12h00
13h00 à 16h00	13h00 à 16h00	13h00 à 16h00	13h00 à 17h00

Congé pour la fête des Patriotes : Bureau fermé le 19mai 2014

IMPORTANT

Tout citoyen qui désire procéder à la fermeture de l'eau à la maison ou à tout autre emplacement doit faire la demande auprès de la Municipalité afin que notre inspecteur municipal ou un employé de la régie d'aqueduc procède à la fermeture de la boîte de service (bonhomme).

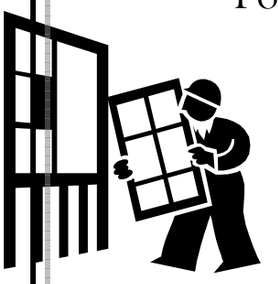

Permis de construction et de rénovation

Pour rencontrer monsieur Xavier Rajotte, inspecteur en bâtiment, vous devez prendre rendez-vous à la mairie au 450 788-3439.

Monsieur Xavier Rajotte est disponible tous les mardis matin de 9h00 à 12h00.

La Municipalité de Massueville tient à vous informer que tout travail de rénovation ou de construction nécessite l'obtention d'un permis de réparation (pour les rénovations, toitures, etc.) ou d'un permis de construction (agrandissement, remise, garage, etc.) avant la réalisation des travaux projetés. Veuillez vous présenter au bureau municipal ou téléphoner à la Municipalité pendant les heures d'ouverture pour l'obtention du permis.

Programmes d'aide à la rénovation ou à l'adaptation de domicile

La MRC de Pierre-De Saurel offre des programmes de rénovation ou d'adaptation de domicile pour permettre aux ménages à faible revenu d'effectuer des travaux sur leur résidence.

RénoVillage

(Aide financière pouvant atteindre 10 000$)

- Être propriétaire-occupant d'une maison ou d'un logement (duplex) ayant une valeur uniformisée inférieure à 90 000 $ (selon le compte de taxes municipales 2012);
- Avoir un revenu du ménage inférieur à 36 300 $ (le pourcentage d'aide varie selon le revenu et le nombre de personne composant le ménage);
- Pour les propriétés situées sur le territoire de la ville de Sorel-Tracy : seules les propriétés desservies par un seul service (aqueduc OU égout) sont admissibles;
- Ne jamais avoir bénéficié de la subvention du programme RénoVillage.

Adaptation de domicile (PAD)

(Aide financière à partir de : 16 000$ / personne admissible)

- Avoir un handicap nécessitant des travaux d'adaptation de domicile;
- D'autres conditions s'appliquent

Pour plus d'informations :
Benoit Jollcoeur, T. P.
MRC de Pierre-De Saurel
450 743-2703, poste 228

MRC de Pierre-De Saurel — SCHL CMHC Au cœur de l'habitation — Société d'habitation Québec

SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF RURAL DISPONIBLE DANS VOTRE MUNICIPALITÉ

Transport du lundi au samedi, de 7 h à 23 h 30 et le dimanche et les jours fériés, de 9 h à 23 h 30

Tarifs de 3 à 6 $ par déplacement, selon la destination (plus de 25 points de chute sur le territoire de la MRC)

Réservation obligatoire la veille du départ avant midi

SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF RÉGIONAL DE LA MRC DE Pierre-De Saurel

WWW.MRCPIERREDESAUREL.COM/TRANSPORTMRC

Pour plus d'information :
450 746-7827
1 855 751-7827

Récupération des piles

Soucieuse de protéger l'environnement, la Municipalité invite les citoyens à récupérer les piles. Venez les déposer au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

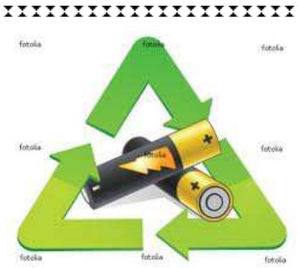

RAPPEL

La municipalité de Massueville désire vous faire un rappel sur certaines clauses de sa règlementation

Feux à ciel ouvert

Selon le règlement RM 460 art. 8.1 : Nul ne peut, sur un territoire public ou privé, allumer ou maintenir allumé un feu de matières plastiques, caoutchouc ou autres, d'où émane une fumée polluante dans l'atmosphère.

Art. 8.2 : Nul ne peut allumer ou maintenir allumé un feu en plein air sans permis pour la destruction de bois, branches, feuilles ou herbe coupée ou pour le nettoyage d'un terrain.

Art. 8.3 : Nul ne peut allumer ou maintenir allumé un feu de joie en plein air sur un terrain privé sans permis. L'alinéa précédent ne s'applique pas aux feux de bois à des fins récréatives ou familiales sur un terrain privé, allumés et maintenus allumés dans un **foyer sécuritaire et spécialement conçu à cet effet,** sous la surveillance d'un adulte jusqu'à ce qu'ils soient éteints.

Art. 8.4.1 : Nul ne peut maintenir allumé un feu qui nuit aux voisins par le dégagement de fumée ou d'odeur. Ce feu doit être éteint sans délai.

Art. 8.4.2 : Nul ne peut allumer ou maintenir allumé un feu aux endroits qui ne sont pas sécuritaires, et ce, aussi longtemps que les conditions du présent règlement ne sont pas respectées.

Quiconque contrevient aux dispositions de ces articles commet une infraction et est passible, en plus des frais, d'une amende de 110 $.

Message important

Lors de la dernière réunion du Comité de sécurité publique, la Sûreté du Québec a fait part d'une problématique importante pour les intervenants de tous les services d'urgence soit les policiers, pompiers, ambulanciers ainsi que les services publics, les entreprises de services et même les chauffeurs d'autobus.

Il s'agit de la localisation des NUMÉROS DE MAISON.

Pour votre sécurité et celle de votre famille, assurez-vous que votre adresse est clairement identifiée, bien visible de la rue de jour comme de nuit.
Cela pourrait vous sauver la vie.

Les citoyens de Massueville et de Saint-Aimé sont invités à venir déposer leurs contenants de peinture et les résidus domestiques dangereux (RDD) au garage municipal de Massueville, situé au 378 rue Bonsecours à Massueville:

Le samedi 24 mai 2014 de 9h00 à 12h00.

Produits acceptés :

Peintures vendues:

- soit dans les commerces de détail (contenants de 100 ml et plus);
- soit dans les commerces de gros (contenants de moins de 170 litres pour fin architecturale seulement) :

Liste, non exhaustive, des catégories de peinture visées :

- apprêts et peintures (latex, alkyde, émail ou autre) ;
- peintures à métal ou antirouille, peinture aluminium, teintures, et vernis ;
- laques ;
- produits ou préparations pour le traitement du bois (préservatifs) ou de la maçonnerie (dont les scellant acrylique pour entrées d'autos) ;
- peintures de signalisation (celles disponibles dans des commerces de détails).

Produits non acceptés :

Peintures conçues pour usage artistique

- Apprêts et peinture
  Pour usage industriel :
  - utilisés à l'intérieur d'un processus de fabrication ou dans des usines;
  - à séchage rapide et à 1 ou 2 composantes, utilisés à l'intérieur d'un processus de fabrication, dans des usines, ou pour peinturer des véhicules, en usine ou dans des ateliers de peinture (garages, carrossiers, concessionnaires de véhicules, etc.);
  - contenant de pesticides;
  - anti-salissure;
- Peintures de signalisation (achetées dans des commerces de gros);
- Solvants et diluants ;
- Adhésifs ;
- Goudrons et scellants à base de goudron;
- Stucco.

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

Programme de récupération des résidus domestiques dangereux (RDD) de la MRC Pierre-De Saurel

Exemples de résidus domestiques dangereux à la maison

Endroit	Produits dangereux	Corrosif[1]	Inflammable[2]	Toxique[3]	Explosif[4]
Cuisine	Ammoniaque	✓		✓	
	Cire à meubles		✓		
	Nettoyants à four	✓			
	Nettoyants pour métaux	✓		✓	
	Poudre à récurer	✓		✓	
Salle de bain	Alcool à friction		✓	✓	
	Colorants capillaires	✓		✓	
	Dissolvants de vernis à ongles	✓	✓	✓	
	Fixatifs	✓		✓	
	Médicaments			✓	
	Nettoyants de toilettes	✓		✓	
	Vernis à ongles		✓	✓	
Salle de lavage	Adoucissants	✓			
	Cirage			✓	
	Détachants- détersifs	✓			
	Eau de javel	✓		✓	
Sous-sol et placard	Colle à base de solvant		✓	✓	
	Décapants	✓		✓	
	Munitions		✓		✓
	Peintures à l'alkyde	✓	✓		
	Peintures au latex	✓			
	Préservatifs pour le bois			✓	
	Piles[5]			✓	
	Solvants	✓	✓	✓	
	Vernis	✓	✓	✓	
Garage ou remise	Acide muriatique	✓			
	Aérosols		✓		✓
	Antigel		✓	✓	
	Batteries d'automobiles[6]	✓	✓	✓	
	Bonbonnes de propane[7]				✓
	Engrais chimiques			✓	
	Pesticides	✓		✓	
	Huiles et filtres usagés		✓	✓	

PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX

Le propriétaire ou le gardien d'un chien est tenu de ramasser immédiatement, et en tout temps, les matières fécales produites par l'animal. De plus, il doit s'assurer d'avoir en sa possession, lors de ses promenades quotidiennes, les moyens appropriés (ex. sac à déchets) pour enlever et disposer des matières fécales.

Ramasser les matières fécales de son animal :

- C'est faire preuve d'un comportement responsable puisque cela permet d'éviter que les enfants soient exposés à des infections bactériennes.
- C'est contribuer à la préservation d'un environnement propre.
- C'est poser un geste qui ne peut qu'améliorer l'opinion publique quant à la propreté de la Ville mais également à l'endroit de ces bêtes et de leurs propriétaires.

Nous vous remercions de votre collaboration et désirons vous rappeler que pour des questions sur les animaux errants, vous pouvez contacter Sécurité canine provinciale au numéro de téléphone suivant : 819 221-2033 en laissant un message détaillé sur la boîte vocale.
Pour une urgence les samedis et dimanches, contactez la Sûreté du Québec.

Fabrique de la paroisse de Saint-Aimé
846, rue de l'église
Massueville (Qc) J0G 1K0
Téléphone 450 788-2203 Télécopieur 450 788-3090
Courriel : fabstaime@hotmail.ca

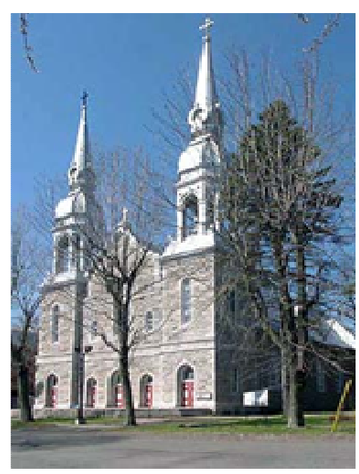

Horaire des messes : 4 mai à 9h00
18 mai à 10h30
Juin : 1er, 15 et 22 à 10h30
29 juin à 9h00

Messe tous les **mardis** à la sacristie à 8h30.

Veuillez noter que le bureau de la Fabrique est maintenant ouvert les **mardis et jeudis de 9h00 à 11h30**. Bien vouloir en tenir compte s.v.p.

Le 29 juin prochain aura lieu notre brunch annuel, de 10h00 à 1300 sous la halle du Carré royal.
Pour informations téléphonez au presbytère 450 788-2203 ou Pierrette Bélisle au 450 788-2238

Cliniques de prélèvements

Veuillez prendre note : pour que l'infirmière accepte de faire vos prélèvements, nous devons avoir reçu votre prescription à la clinique de la Coop Santé Jean-Jacques-Falardeau au moins 1 jour avant la date prévue.

Vous pouvez nous faxer la prescription au numéro suivant : **450 788-2269** ou nous l'apporter à la réception de la **Coop Solidarité Santé Jean-Jacques-Falardeau, au 846 rue de l'Église, Massueville.**

Important : si vous télécopiez votre prescription :

Votre numéro de dossier à l'hôpital Hôtel-Dieu de Sorel (carte rouge) ou votre numéro d'assurance maladie (carte RAMQ) doit obligatoirement être inscrit sur votre prescription.

Vous devez de plus nous informer de la date de votre présence/**municipalité** ainsi que votre **numéro de téléphone**.

846, rue de l'Église à Massueville											
POUR LES MEMBRES SEULEMENT -TOUS LES MERCREDIS MATIN À PARTIR DE 7H00 SUR RENDEZ-VOUS											
Tous les premiers jeudis du mois pour tous *											
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct	Nov.	Déc
Fermé	6	6	3	1	5						
Salle Léo-Théroux à Yamaska Tous les deuxièmes jeudis du mois pour tous *											
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct	Nov.	Déc
9	13	13	10	8	12						
Municipalité de Saint-David, 11 de la Rivière-David											
Tous les troisièmes jeudis du mois pour tous *											
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct	Nov.	Déc
16	20	20	17	15	19						
***À partir de 8h00**											

Mai 2014

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
				1- Clinique de prélèvements	2-	3-
4-	5- Séance du conseil à 19h30	6- Messe à 8h30	7-	8-	9-	10-
11-	12-	13- Messe à 8h30-	14- Bingo au local du club FADOQ à 19h00-	15-	16-	17-
18-	19-Journée nationale des patriotes Bureau fermé	20- Messe à 8h30	21- Cartes, pétanques et souper communautaire au local du Club FADOQ à partir de 13h00	22-	23-	24-
25-	26-	27- Messe à 8h30	28-	29-	30-	31-

Juin 2014

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1-Messe à 10h30 Dîner de la fête des mères et des pères au local du club FADOQ	2- Séance du conseil à 19h30, à la Sacristie	3- Messe à 8h30	4-	5- Clinique de prélèvements	6-	7-
8-	9-	10- Messe à 8h30	11- Bingo au local du club FADOQ à 19h00	12-	13-	14-
15- Messe à 10h30	16-	17- Messe à 8h30-	18-	19-	20-	21-
22- Messe à 10h30	23-	24- Messe à 8h30	25-	26-	27-	28-
29- Messe à 9h00 Brunch de la Fabrique	30-					

Chronique policière

Mai 2014

PARTAGONS LA ROUTE

Avec l'arrivée de la belle température, les cyclistes seront de plus en plus présents sur nos routes, il faut donc demeurer vigilant et courtois. La route est un espace public qu'il faut partager avec les autres usagers : automobilistes, cyclistes, piétons, motocyclistes et conducteurs de véhicules lourds. Tous ces gens ne se déplacent pas pour les mêmes raisons, à la même vitesse, avec les mêmes réflexes et la même protection; certains sont plus vulnérables que d'autres. Sur la route, nous sommes constamment en relation les uns avec les autres. Pour assurer un partage sécuritaire et harmonieux de la route, nous devons respecter le Code de la sécurité routière et agir avec courtoisie et tolérance.

À vélo comme en auto... Il y a des règles à respecter

La sécurité à vélo commence par le respect du Code de la sécurité routière et par l'adoption de comportements préventifs. Les cyclistes ont les mêmes droits et les mêmes obligations que les automobilistes. Selon le site de la SAAQ, des études démontrent que la négligence et la distraction sont en cause dans la majorité des accidents. Ouvrir l'oeil, écouter et s'assurer d'être vu, c'est important!

Le partage de la route

Le cycliste se sentira davantage en sécurité si l'automobiliste prend la peine de le contourner.

Pour le dépasser sans danger, l'automobiliste doit :

- s'assurer d'avoir assez d'espace;
- emprunter la voie de gauche si nécessaire.

Dépassement d'un vélo

Le Code de la sécurité routière prévoit que le conducteur d'un véhicule routier ne peut dépasser un vélo à l'intérieur de la même voie que s'il y a un espace suffisant pour le faire sans danger. Par ailleurs, le Code autorise l'automobiliste à franchir une ligne continue ou discontinue (simple ou double) pour dépasser un cycliste dans la mesure où cette manœuvre peut être faite sans danger.

Rappel

Les automobilistes sont invités à être patients en présence d'un cycliste et à attendre le moment le plus sécuritaire pour le dépasser. Il est important de laisser un espace d'au moins un mètre et demi entre le véhicule et le cycliste lors d'un dépassement. Les automobilistes doivent aussi prévoir qu'un cycliste peut être obligé de changer de trajectoire pour éviter des obstacles ou pour rouler en dehors de l'accotement.

Rappelez-vous qu'un geste courtois incite à une réponse courtoise. De petits gestes mèneront éventuellement à un meilleur partage de la route.

(Source : site de la SAAQ)

LUCIE POIRIER
Responsable des relations avec la communauté
Sûreté du Québec
MRC de Pierre-De Saurel
450-743-7947 poste 111

Téléphone de la bibliothèque: 450 788-3120

Avis de recherche: nouveaux bénévoles

Vous aimez la lecture, vous appréciez l'environnement tranquille de la bibliothèque et vous avez envie de rencontrer d'autres lecteurs passionnés ? Alors n'hésitez pas et joignez-vous à notre équipe de bénévoles. Il vous suffit de disposer de quelques heures par mois. Des responsabilités diversifiées vous attendent, selon vos aptitudes, votre horaire et vos envies.

Des personnes-ressources vous accompagnent tout au long de votre apprentissage.

Pour plus de détails, contactez Claire Montplaisir au 450 788-3120.

Site Web de la bibliothèque

Le site Web de la bibliothèque est :
http://www.reseaubiblioduquebec.qc.ca.

Dans la colonne de droite, vous pourrez lire les nouvelles de votre bibliothèque, mais aussi celles du réseau auquel nous sommes affiliés. Vous aurez l'occasion de lire des critiques complètes de livres. C'est donc un rendez-vous sur notre site Internet.

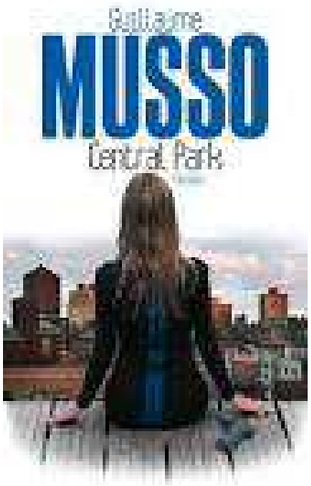

Alice et Gabriel n'ont aucun souvenir de la nuit dernière… pourtant, ils ne sont pas près de l'oublier.
New York, huit heures du matin. Alice, jeune flic parisienne, et Gabriel, pianiste de jazz américain, se réveillent menottés l'un à l'autre sur un banc de Central Park.
Ils ne se connaissent pas et n'ont aucun souvenir de leur rencontre. La veille au soir, Alice faisait la fête avec ses copines sur les Champs-Élysées tandis que Gabriel jouait du piano dans un club de Dublin.
Impossible ? Et pourtant…Les questions succèdent à la stupéfaction. Comment se sont-ils retrouvés dans une situation aussi périlleuse ? D'où provient le sang qui tache le chemisier d'Alice ? Pourquoi manque-t-il une balle dans son arme ? Pour comprendre ce qui leur arrive et renouer les fils de leurs vies, Alice et Gabriel n'ont pas d'autre choix que de faire équipe. La vérité qu'ils vont découvrir va bouleverser leur existence…

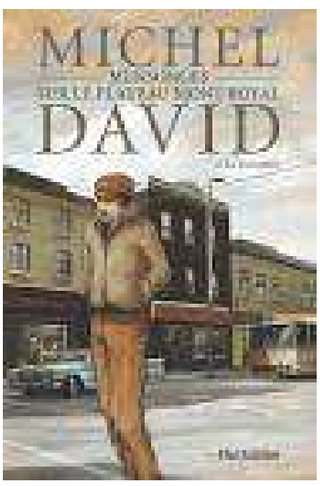

En 1959, la vie a bien changé sur le Plateau Mont-Royal. Duplessis est à la fin d'un interminable mandat, alors que le Québec se tourne tranquillement vers la modernité proposée par l'équipe de Jean Lesage. La Ville de Montréal connaît de nombreux changements, la plupart liés aux communications, tant par le développement de l'automobile que par l'apparition de la télévision qui deviennent rapidement des outils indispensables pour tous les foyers.

****

DÎNER SPAGHETTI

Le comité des loisirs aimeraient remercier ses partenaires :
Viande Richelieu, Dépanneur S.G. Bardier, Traversy Traiteur, Tim Horton de Sorel et La Cantine du Village.

De plus, le comité aimerait remercier les bénévoles qui ont permis d'offrir un excellent repas :
Les membres des deux conseils municipaux, les membres du comité des loisirs, les membres du comité du Chalet et tous les citoyens qui se sont portés bénévoles lors de cette fin de semaine.

VOTRE AIDE FÛT PLUS QUE PRÉCIEUSE !!

Finalement, **MERCI** à tous ceux qui ont achetés des billets et qui ont fait du diner spaghetti une réussite grâce à un profit de **1225$** cet argent permettra aux jeunes allant au camp de jour de faire de magnifique sortie cet été.

Quelle journée bien planifier;
Messe à 10h30, suivi du dîner spaghetti au profit des enfants et finalement le tournoi de Whist de la FADOQ dès 13h00.

Nathalie Parent et Marie-Soleil Gaudreau

Camp de jour 2014

Offres d'emplois

Moniteurs (trices) de camp de jour :

Tu cherches un emploi d'été valorisant et stimulant?
Ô Chalet Aimé Massue ainsi que Les Loisirs de St-Aimé et Massueville recherchent deux moniteurs (trices) de camp de jour.

Si tu as 16 ans et plus, que tu es étudiant(e) à temps plein, responsable, que tu aimes les enfants, tu es dynamique et ponctuel(le), l'emploi est pour toi!

Tu auras la tâche d'organiser et d'animer des groupes de jeunes entre 5 et 12 ans. Tu devras également assister les enfants dans leurs projets, faire la planification et l'horaire des activités.

Horaire : du lundi au vendredi de 9h à 15h (entre 30 et 35 heures / semaine)
Salaire : Minimum
Durée de l'emploi : 25 juin au 9 août

Moniteurs (trices) pour le Défi Été :

Si tu as 18 ans et plus, que tu étudies à temps plein dans un domaine connexe au poste, tu es responsable, tu aimes les enfants, tu es dynamique et ponctuel(le), l'emploi t'attend!

Tu auras la tâche d'organiser et d'animer des groupes de jeunes entre 10 et 14 ans. Tu devras également assister les enfants dans leurs projets, faire la planification et l'horaire des activités tant pour le camp de jour que pour le service de garde.

Horaire : du mardi au jeudi de 9h à 15h (entre 18 et 25hrs / semaine)
Salaire : Minimum
Durée de l'emploi : du 25 juin au 9 août

Les personnes intéressées par l'offre d'emploi doivent faire parvenir leur *curriculum vitae* à Marie-Soleil Gaudreau par la poste, en personne du lundi au jeudi de 8h à 16h, ou par courriel d'ici le 22 avril 2014, 16h.

Adresse postale : 270 A, rue Bonsecours Massueville (Qc) J0G1K0
Adresse courriel : loisiraimaloma@hotmail.ca
Téléphone : Marie-Soleil Gaudreau 450-788-2215

INSCRIPTION AU CAMP DE JOUR ET AU DÉFI ÉTÉ 2014

IL EST TEMPS DE S'INSCRIRE !!

Ô CHALET AIMÉ-MASSUE ET LES LOISIRS DE ST-AIMÉ ET DE MASSUEVILLE SONT HEUREUX DE VOUS OFFRIR UN CAMP DE JOUR POUR LES JEUNES DE 5 À 9 ANS ET UN DÉFI ÉTÉ POUR LES 10 À 14 ANS.

PRIX : 125$ par enfant (le chèque doit être libellé au nom des Loisirs St-Aimé et Massueville

PRIX APRÈS LA DATE LIMITE DE LA PRÉINSCRIPTION DU 25 AVRIL 2014: 145$ par enfant

Nous faisons une préinscription afin de nous aider à planifier notre été. Nous devons savoir tôt combien de moniteurs nous devrons engager et la préinscription nous aidera dans la planification des activités et des sorties. Nous vous invitons donc à vous inscrire en grand nombre avant le 25 avril 2014.

HEURES DU CAMP : Du lundi au vendredi de 9h à 15h

SERVICE DE GARDE OFFERT : 6h30 à 9h et de 15h à 18h

DATE DU CAMP: du 25 juin au 8 août 2014

INSCRIPTION : Veuillez remplir le formulaire au verso et le retourner soit :
- par l'école;
- en vous présentent au bureau municipal de St-Aimé pour rencontrer Marie-Soleil Gaudreau;
- ou en vous présentant au local d'Ô Chalet pour rencontrer Isabelle Berthiaume.

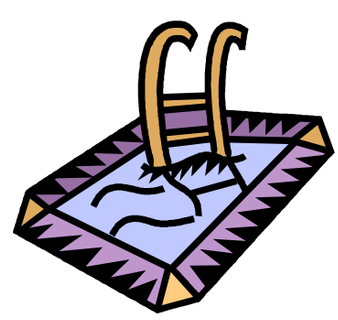

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter :
Marie-Soleil Gaudreau au 450-788-2215 ou
Isabelle Berthiaume au 450-881-1324

Calendrier des activités des municipalités de St-Louis, St-Marcel, St-Aimé et Massueville - 2014

MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT
St-Marcel Inscription au camp de jour le 7 mai Journée de la famille **St-Louis** 3 mai souper bénéfice pour la Société canadienne du cancer	**Toutes les municipalités** Début du camp de jour le 25 juin **St-Aimé /Massueville** Fête de la St-Jean-Baptiste		**St-Louis** St-Louis en fête **Toutes les municipalités** Tour Cycliste panoramique de la Yamaska
SEPTEMBRE	**OCTOBRE**	**NOVEMBRE**	**DÉCEMBRE**
St-Marcel Inscription au Zumba **St-Aimé/ Massueville** Inscription à la gymnastique douce	**St-Aimé/ Massueville** Fête des Récoltes Offre d'emploi pour la surveillance de la patinoire	**St-Marcel et St-Louis** Inscription au dépouillement de l'arbre de Noël	**St-Marcel et St-Louis** Dépouillement de l'arbre de Noël **St-Marcel** Inscription au Zumba **St-Aimé/ Massueville** Inscription gymnastique douce

Veuillez consulter votre journal municipal afin d'avoir les dates précises des événements. Pour de plus amples informations ou pour suggérer des activités, n'hésitez pas à contacter Marie-Soleil Gaudreau, agente en loisir pour les municipalités de St-Louis, St-Marcel, St-Aimé et Massueville au 450 788-2215.

Comité des Fêtes de la Saint-Jean-Baptiste de Saint-Aimé et Massueville

Tu aimes les défis…

Tu es responsable…
Tu as 15 ans ou plus…

Voici ta chance de représenter ton village, de développer ta personnalité et de vivre une belle expérience

Inscris-toi comme **duchesse** de la **Saint-Jean-Baptiste de Saint-Aimé et Massueville** et viens représenter ton village ou ta ville, en téléphonant à Nathalie au 450-788-2752 ou à Lucille au 450-788-2161 avant le 1er juin prochain.

Bienvenue à toutes

Au Profit de la Ligue de Soccer de
St-Louis, St-Aimé, Massueville, St-Robert
St-Marcel et St-Hugues

TIRAGE!

Certificat-Cadeau de

$1000.00

Chez Costco

Le tirage aura lieu le 25 juin 2014
au centre récréatif de St-Louis à 19 heures

Les billets sont disponibles auprès de tous
les joueurs au coût de $5.00 chacun

****

AVIS DE RECHERCHE

Les municipalités de Saint-Aimé, Massueville, Saint-Louis, Saint-Marcel-de-Richelieu et Saint-Robert, en collaboration avec les comités de loisir, sont à la recherche de personnes dynamiques intéressées à offrir un peu de leur aide, de leurs connaissances et de leur compétence à nos équipes de soccer qui regroupent plus de 100 jeunes.

Sans l'appui de collaborateurs dans ce projet essentiel pour nos jeunes, l'activité risque dans un avenir rapproché de ne plus être offerte dans nos municipalités.

Êtes-vous soucieux du développement de nos jeunes????
Si oui, nous vous attendons!

Croyez-vous en notre jeunesse????
Si oui, vous êtes les bienvenus!
Leur sourire est votre récompense

Plusieurs tâches sont à combler et pour plus d'infos :

Marie-Soleil Gaudreau 450-788-2215 loisiraimaloma@hotmail.ca

Activités du club FADOQ – 2014

Mai	Juin	Juillet
14 mai Bingo au local du club à 19h00 **21 mai** Activités à 13h00 et souper au local du club	**1er juin** Dîner pour la fête des mères et des pères au local du club **11 juin** Bingo au local du club à 19h00	**2 juillet** Activités à 13h00 et souper sous la Halle du Carré Royal **9 juillet** Bingo au local du club à 19h00
Août	**Septembre**	**Octobre**
13 août Bingo au local du club à 19h00 **20 août** Épluchette de blé d'Inde au local du club	**10 septembre** Bingo au local du club à 19h00 **21 septembre** Dîner et renouvellement des cartes de membre au club	**8 octobre** Bingo au local du club à 19h00 **15 octobre** Activités à 13h00 et souper au club **26 octobre** Tournoi de whist à 13h00 au local
Novembre	**Décembre**	
12 novembre Bingo au local du club à 19h00 **19 novembre** Activités et messe à 13h00 et souper au local du club	**5 décembre** Souper des fêtes **10 décembre** Bingo au local du club à 19h00	**Informations :** **Pierrette Champagne** **Tél : 450 788-2576** fadoq région Richelieu-Yamaska Club Massueville-Saint-Aimé

35e anniversaire de sacerdoce de l'abbé Benoit Côté

Samedi le 14 juin à 16 h nous aurons le plaisir de souligner le 35e anniversaire de sacerdoce de l'abbé Benoit Côté, notre bon curé, que nous apprécions tant. Pour souligner cet événement, tous les citoyens sont invités à venir participer à la messe et au repas communautaire qui suivra a l'église de Saint-Marcel.

Soyez au rendez-vous!

Réservation obligatoire pour le repas
auprès de votre bureau paroissial ou de votre président de fabrique.
Cout: 20.00$ par personne
Info : Odette 450 794-2702 ou odettelc@gmail.com

Brunch Annuel

AU PROFIT DE LA FABRIQUE DE ST-AIMÉ

Dimanche 29 juin 2014

BRUNCH ANNUEL

De 10h00 à 13h00

- Sous la halle du Carré Royal

TIRE DE MINI-TRACTEUR

De 14h00 à 17h00

- Sur le terrain de l'ancien couvent

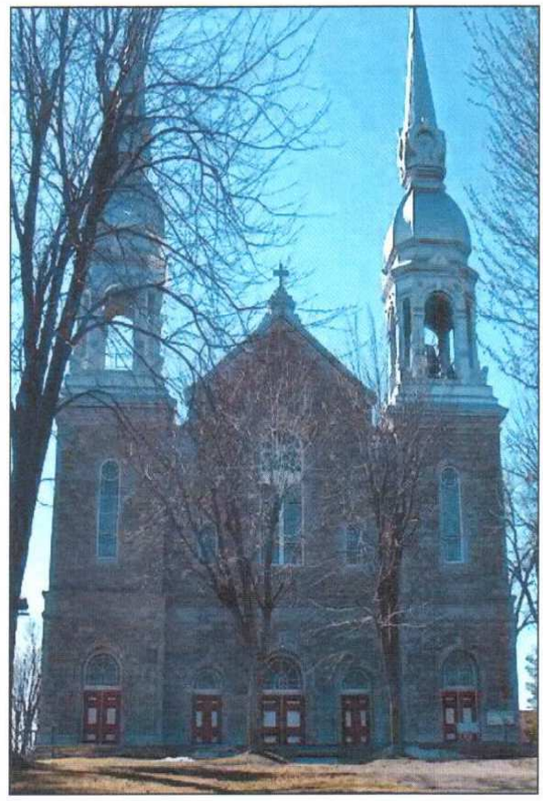

COÛT POUR LE BRUNCH

- Adulte : 18$00
- Prévente : 15$00
- Enfant de 6 à 12 ans : 6$00
- 5 ans et moins : Gratuit

COÛT POUR LES TIRES : 8$00

POUR INFORMATION

BRUNCH :

Presbytère :	450 788-2203
Pierrette Belisle :	450 788-2238

TIRE DE MINI-TRACTEUR :

Luc Nadeau:	450 788-2674

Association des Aidants(es) Naturels(les) du Bas-Richelieu
55,Place Fillion, Sorel-Tracy (Québec) J3P 7Z7
Téléphone : (450) 730-0880 Télécopieur : (450) 730-0542
Courriel : direction.aanbr@videotron.ca

L'Association des Aidants(es) Naturels(les) du Bas-Richelieu est un organisme sans but lucratif œuvrant dans la région de Sorel-Tracy depuis 1999 et offrant divers services aux aidants naturels afin de les accompagner dans leur rôle auprès de leur proche.

Accueil, écoute, support et référence

Être aidant naturel n'est pas un rôle de tout repos, vous pouvez vivre des moments où les émotions vous submergent, où votre énergie se renouvelle difficilement, où vous sentez que vous avez besoin d'aide, contactez-nous, nous sommes là pour vous aider!

Dîners mensuels - Conférences

Le 3ème mercredi de chaque mois, à compter de 11h30, nous vous accueillons à nos locaux pour prendre un repas en toute convivialité afin de vous permettre d'échanger avec des gens qui vivent une situation similaire à la vôtre. Le coût du repas est de 8,00$.

Des conférences portant sur des thèmes qui vous touchent vous sont offertes gratuitement à la suite du diner mensuel.

Formations

À chaque saison, des formations vous sont offertes afin de vous outiller dans votre rôle d'aidant et vous permettre de suivre un sentier où vous pourrez vous épanouir.

Cafés-rencontres / Déjeuners-causeries

Débutant à l'automne, à raison d'une fois par mois (horaire à déterminer). Ces rencontres se veulent un lieu de détente, d'échange et de soutien afin de contrer l'isolement et favoriser des liens entre des gens qui vivent une situation similaire. C'est une belle occasion de se rendre compte que l'on n'est pas seul, de partager des trucs ou des astuces, de se ressourcer et d'améliorer sa qualité de vie.

Services de répit

Vous pouvez avoir accès gratuitement à des services de répit à domicile ou en halte-répit.

Une accompagnatrice compétente peut aller chez vous à chaque semaine, accompagner votre proche afin que vous puissiez avoir quelques heures de répit, juste pour vous!

Quant à la halte-répit, elle accueille des personnes âgées en perte d'autonomie le mardi de 12h30 à 16h30 (en juin, une seconde halte-répit sera offerte le jeudi de 9h00 à 16h00), des animatrices expérimentées sont sur place afin de stimuler leurs capacités par diverses activités.

Contactez-nous pour vous informer ou vous inscrire!
Aidez-nous à vous aider… nous sommes là pour vous!

Émondage Séquoia inc.

- Émondage
- Élagage
- Abattage
- Essouchage
- Haubanage
- Taille d'arbres fruitiers
- Taille haie de cèdres

Cell. : 450-494-1073

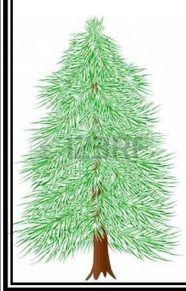

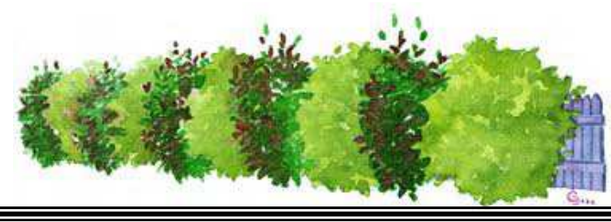

7995750 Canada inc

CANTINE DU VILLAGE MASSUEVILLE

201, rue Bonsecours, Massueville J0G 1K0

450 788-2447

Nouveau menu 2014

Spécial du jour du lundi au vendredi

Heures d'ouverture

Ouvert du lundi au dimanche

10h00 à 22h00

Livraison gratuite à Massueville et St-Aimé

St-Marcel, St-Louis: 3 $

Yamaska, St-Robert et St-David: 5 $

La Coop
Covilac

640, RUE ST-PIERRE
MASSUEVILLE
450-788-2122

VOUS Y TROUVEREZ SUR PLACE :

- **Moulées laitières, bovines, avicoles, porcines et équines;**
- **Moulées diverses (lapin, chat, chien).**
- **Ripe**
- **Grains ronds et cassés**
- **(Nouveauté) Produits de quincaillerie**

Desjardins
Caisse Centre
du Bas-Richelieu

Téléphone : **450 746-4646**
Télécopieur : 450 785-2380
desjardins.com

Clinique Corps & Âme Massothérapie A.C.
MASSAGES THÉRAPEUTIQUES & DÉTENTES

Angelina Calabro
ORTHOTHÉRAPEUTE

SOULAGEZ VOS
Maux de dos
Courbatures
Douleurs musculaires
Stress

Membre de l'Association des Massothérapeutes et Orthothérapeutes du Canada
A.M.O.C.

REÇU POUR ASSURANCE
Sur rendez-vous
450.788.2855

Dépanneur S.G. Bardier
Stéphane Bardier - Guylaine Laprade, Props
Station Service Pétro-T - Produits d'épicerie
Agence SAQ - Bières - Loto-Québec
Location de films et jeux vidéo
948, rue Royale Massueville, Qc J0G 1K0
Tél.: 450-788-2000

Gilles Villiard
- Déneigement incluant accès à votre propriété avec équipement approprié;
- Déneigement de toitures;
- Tonte de pelouse, déchaumage et préparation de jardin avec rotoculteur;
- Service de ramonage de cheminées.

Estimation gratuite!
Gilles Villiard 450 788-2426
Cellulaire : 450 561-3536

LES SERRES Pierre-Luc Villiard
technicien en horticulture ornementale
400, rang Saint-Yves
Saint-Aimé (Québec) J0G 1K0
Tél. : 450 788-2361
Téléc. : 450 788-2131
Courriel : plvilliard@hotmail.com

1683614
Restaurant Le Maska
NOUVELLE ADMINISTRATION
LIVRAISON
Permis d'alcool
Relais ski-doo et VTT
40 Rte Marie-Victorin Yamaska, Québec
(450) 789.0770
Martin et Patricia
Livraison du jeudi au dimanche

Novoclimat
Confort, santé économie!
Alexandre Bélisle
CONSTRUCTION
Construction - Rénovation
Résidentiel-Commercial
(450) 788-2643
(450) 880-0643
Entrepreneur Général
R.B.Q.:5607-7241-01

FG Décapage

Estimation gratuite!!

- *Meubles*
- *Restauration boiserie*
- *Cuisine*
- *Escalier*
- *Salle de bain*

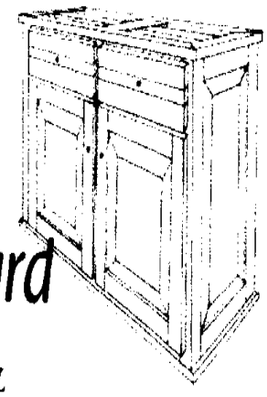

François Girouard
450.501.4709 CELL

Les couvre-planchers
ALAIN MORIN
Vente et installation

- Tapis
- Prélart
- Céramique
- Plancher chauffant FLEXTHERM

742, rue Saint-Édouard
Saint-Jude (Qc) J0H 1P0
Téléphone : 450 792-2007
Télécopieur: 450 792-2443

Entreprise d'électricité
Gilles Pelosse inc.

Service – électricité générale

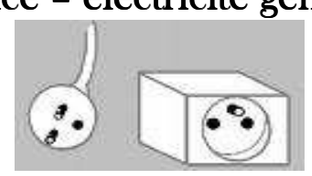

924, rue Varennes
Massueville (Québec) J0G 1K0
450 788-2612

GUY CLOUTIER enr.
R.B.Q. : 8359-9282-05
Massueville 450 788-2051
Cell : 450-880-0670

- Déchaumage
- Tonte de gazon
- Abattage d'arbres et émondage
- Ramonage et pose de cheminée
- Recouvrement de toit (en bardeau)
- Location d'outils
- Peinture extérieure
- Déneigement, estimation gratuite, résidentiel et commercial

À qui la chance ?

ANIMATION
Partout au Québec

Rêve Magique
Vraiment plus qu'une illusion!

Spectacle de Magie

avec

PRINCESSE GENEVIÈVE
Magicien ZIP ZAP

514 952 9992

www.RêveMagique.ca